

DÉPARTEMENT DE LA SARTHE
ARRONDISSEMENT DE MAMERS
CANTON DE LA FERTÉ-BERNARD
COMMUNE DE DUNEAU

**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
du 12 Décembre 2019**

* * * * *

Date de la convocation : 02/12/2019

Date d'affichage : 02/12/2019

Nombres de Conseillers

- En exercice : 15

- présents : 11

- votants : 13

L'an deux mil dix neuf, le 12 Décembre à 19 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séances publiques, sous la présidence de MARY Michel, Maire

Etaient présents : M. MARY Michel, Maire, Mmes : BLOT-ANDRÉ Marianne, BRUNET Martine, CHOPLIN Annie, JARRY Valérie, MARTIN Jacqueline, TIMMERMAN Onja, MM : CIRON Joël, DENIAUD Pascal, GUEHO Nicolas, JULLEMIER Olivier

Absent(s) : M. BOULAY Frédéric

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme AHIER Brigitte à Mme CHOPLIN Annie, M. BLANCHARD Pascal à M. DENIAUD Pascal

Excusé(s) : M. VALLÉE Jérémy

Secrétaire de séance : CHOPLIN Annie

Le compte-rendu du conseil municipal réuni le 15 novembre 2019 est lu et approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande l'ajout de la Décision Modificative n°3 à l'ordre du jour. Cette demande est acceptée.

DECISION MODIFICATIVE N°3

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'il convient d'effectuer une décision modificative pour payer la facture de 11 221 € au Département de la Sarthe pour les travaux d'enfouissement "Télécom" rue Haute. Cette dépense a été prévue sur le budget 2019 au compte 21538 au lieu du compte 204132.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Accepte la décision modificative n°3 suivante :

Chapitre 21 c/21538 - 11 221 €

Chapitre 204 c/204132 + 11 221 €

**DELEGATION DE SIGNATURES
ETAT-CIVIL**

Monsieur le Maire propose de déléguer la signature pour la délivrance de copies ou d'extrait d'actes d'état-civil à Madame DESCHAMP Elodie, adjoint administratif en charge de l'accueil de la mairie.

Cette délibération vient donc compléter la délibération n°2018-80.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Autorise la délégation de signatures pour la délivrance de copies ou d'extrait d'actes d'état-civil à Madame DESCHAMP Elodie.

CANTINE SCOLAIRE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la loi EGALIM n°2018-938 du 30 octobre 2018 prévoit la mise en place obligatoire d'un repas végétarien hebdomadaire dans les cantines scolaires, d'après l'article L.230-5-6. Ce dernier étant suffisamment clair, aucun décret d'application ne viendra compléter cette loi pour ce sujet.

Monsieur le Maire informe donc que la commune de Duneau mettra en place cette obligation légale à compter de la rentrée scolaire 2020 et qu'une communication sera faite aux familles.

ECOLE DE MUSIQUE DU GESNOIS BILURIEN

Monsieur le Maire présente à nouveau au conseil municipal la demande de participation financière de l'école de musique du Gesnois Bilurien aux frais d'inscription d'une famille de la commune pour l'année scolaire 2019/2020.

Cette demande sera revue lors des attributions de subventions du budget 2020.

NUMERIQUE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'application IntraMuros destinée à favoriser une communication directe entre la commune et ses habitants via l'outil numérique.

Ce sujet sera revu lorsque la Communauté de Communes de l'Huisne Sarthoise se sera prononcée sur son adhésion, décision qui fera varier le prix d'adhésion des communes membres.

QUESTIONS DIVERSES

- Fibre Orange : un commercial souhaite prendre RDV avec les élus pour présenter l'offre Fibre.
- Moiss Batt Cross : les Jeunes Agriculteurs du canton de Tuffé ont adressé un courrier à la mairie pour demander la mise à disposition du terrain communal "le Champ à l'âne" pour accueillir l'organisation de la "Moiss Batt cross" en 2020 ainsi que la mise à disposition de la salle des fêtes pour un repas et quelques réunions en 2020. Un courrier d'autorisation sera adressé au Président,

Dimitri CONTE.

- Voirie : Monsieur et Madame GAGNIER, domiciliés route de la Vallée, ont alerté la mairie par mail que l'eau de pluie ruisselle le long de leur mur récemment rénové. Plusieurs devis sont demandés pour être comparés.
- Des infiltrations d'eau sont constatées chez Monsieur Beauté depuis les travaux de raccordement à la Fibre Optique.
- Logement communal au 7 rue Felice Nazzaro : la mairie est dans l'attente d'un devis du plombier pour des travaux dans la salle de bain.
- Chemin du Petit Coudray : des travaux sont en cours et gérés par le Département de la Sarthe.
- Rue Saint Cyr et chemin des Rieux : un rappel sera fait pour préciser les dates de passage des camions d'enlèvement des ordures ménagères, pour éviter que les poubelles et les sacs jaunes ne restent devant les habitations.
- ENEDIS : il est obligatoire d'accepter l'installation du compteur Linky.

Séance levée à 20h30.

Pour extrait conforme,

Suivent les signatures au registre,

Le Maire, Michel MARY

